

GARANTIR
VOTRE
SÉRÉNITÉ

creditlogement.fr



Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 45 ans, Crédit Logement agit avec neutralité, expertise et bienveillance pour garantir la sérénité des banques et des emprunteurs en sécurisant le financement des prêts immobiliers pour le logement des particuliers.

10 millions d'emprunteurs ont pu garantir leurs prêts et réaliser leur projet immobilier sans hypothèque grâce à la Garantie Crédit Logement.

*À **Crédit Logement**,
nous avons à cœur de contribuer à la réalisation du
plus grand nombre de projets immobiliers de façon
responsable, quel que soit le profil de l'emprunteur.*

Crédit Logement est une Société de Financement supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR.

Elle est reconnue dans les accords de Bâle III et par les agences de notation comme garantie équivalente aux sûretés réelles.

Nos métiers

LA GARANTIE

Crédit Logement met à disposition de ses banques partenaires des équipes expertes dans l'analyse du risque.

Toute demande de garantie transmise à **Crédit Logement** est analysée à partir d'un système expert d'aide à la décision. L'accord de garantie s'obtient au plus tard sous 48 heures (sur la base d'un dossier complet) et le plus souvent immédiatement grâce à notre système d'accord automatique.

Notre garantie est active tout au long de la vie du prêt, de la mise en place du crédit jusqu'à son terme.



La Garantie Crédit Logement sécurise le financement des prêts immobiliers auprès des banques comme des emprunteurs. Elle est une alternative fiable, sûre et sereine à l'hypothèque.

Notre garantie repose sur le principe de la mutualisation des risques, concrétisé par le versement de chaque emprunteur à un Fonds Mutuel de Garantie (FMG).

LE RECOUVREMENT

Grâce à ce Fonds Mutuel de Garantie, la gestion du recouvrement est incluse dans la Garantie **Crédit Logement**.

En cas d'accidents de la vie ou d'imprévus, qui déclencherait des défauts de paiement, **Crédit Logement** s'engage à rechercher avec l'emprunteur la meilleure solution pour payer sa dette à la banque.



Nos solutions

D'autres solutions ont été développées pour accompagner nos partenaires et les professionnels de l'immobilier sur la **formation professionnelle, le pilotage des taux et les estimations des biens**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.creditlogement.fr/solutions

Nos avantages POUR L'EMPRUNTEUR

Rapidité, économie et accompagnement

Au moment de l'octroi de la Garantie **Crédit Logement**, les formalités sont plus simples et plus rapides que pour l'hypothèque. Elles se matérialisent par un simple acte sous seing privé, permettant un déblocage rapide du prêt.

La garantie n'est pas strictement attachée au bien pour lequel l'emprunteur a sollicité le prêt, ce qui signifie que :

- Si l'emprunteur souhaite revendre son bien avant la fin du prêt garanti, il n'a aucuns frais de mainlevée à régler, comme ce serait le cas pour un prêt assorti d'une hypothèque.
- En cas d'impayés, la banque fait appel à Crédit Logement qui privilégiera toujours le dialogue et les solutions amiables avec l'emprunteur, contrairement à une hypothèque qui ne propose que la saisie du bien.

Enfin, à l'échéance du prêt, une partie du versement fait au Fonds Mutuel de Garantie est éventuellement restituée à l'emprunteur.



Sérénité

Tout au long de la vie du prêt, **Crédit Logement** et ses équipes cherchent toujours à trouver les solutions les plus adaptées à chaque emprunteur. C'est pour cela que la pédagogie, la responsabilité et la bienveillance sont nos maîtres mots.

Adaptée aux imprévus et aux nouveaux modes de vie, **la Garantie Crédit Logement est efficace et souple.**

Nos avantages POUR LA BANQUE

Crédit Logement agit comme un label de rassurance, grâce à ce second regard sur le dossier de crédit qui conforte et sécurise la banque dans son analyse du projet de financement.

Nous nous engageons à étudier chaque dossier transmis par les banques partenaires avec attention.

La décision d'octroi de la garantie se fonde sur un ensemble de critères et une analyse humaine qui permettent de s'assurer de la solvabilité de l'emprunteur et de sa capacité de remboursement, et non uniquement de la valeur du bien financé comme avec l'hypothèque.

Une garantie économique et performante

En assurant le recouvrement des créances qu'il cautionne, Crédit Logement permet à la banque de ne supporter aucun risque final sur les prêts qu'elle octroie. Nous prenons en charge l'intégralité des coûts associés à la gestion contentieuse, ainsi que les frais liés.

La banque dispose donc d'une couverture financière totale des défauts supérieure à celle d'une hypothèque, et réalise une économie de fonds propres grâce à une pondération du risque plus favorable.

Enfin, Crédit Logement permet aux banques un accès aux différentes formes de refinancement, telles que SFH, covered bonds et titrisation.



Un accompagnement expert

En garantissant 1 prêt sur 3 sur le marché français, Crédit Logement bénéficie d'une vision fine du marché immobilier. Cette expertise est partagée avec ses partenaires bancaires sur l'ensemble des solutions proposées.



creditlogement.fr

